

Articulation du sanitaire et du social

Depuis l'origine, la psychiatrie de secteur s'est organisée autour de la rencontre des différents intervenants pour une meilleure prise en considération de la personne souffrante.

Aujourd'hui, la vie sociale, son traitement agissent et interfèrent dans la résolution des souffrances psychiques. Les dispositifs et les professionnel.le.s du champ social coopèrent à la prise en charge du soin. De même, les soignant.e.s ne peuvent s'abstenir de la rencontre des acteur.rice.s des institutions sociales, pour une meilleure continuité des soins.

Il ne s'agit pas pour les uns de se confondre aux autres ; il ne s'agit pas de penser qu'un champ vaut un autre, mais bien que la spécificité n'exclut pas la complémentarité.

Cette conception n'est pas nouvelle, elle est présente dans les dynamiques de travail des structures sociales, sanitaires et médico-sociales, ainsi que dans la philosophie du soin de la psychiatrie de secteur, mais elle nécessite une meilleure articulation.

La notion de territoire qui organise le soin ne doit pas s'opposer à « l'esprit de la prise en charge ». Les objectifs doivent répondre aux besoins de la population, assurer la continuité du soin dans l'espace et dans le temps, en mettant en place une articulation entre les différents professionnel.le.s du sanitaire et du social, afin d'élaborer une prise en compte globale de la personne en souffrance.

Du soin au « prendre soin »

stage n°38

■ DURÉE

Session de 3 jours (21 h)

■ DATES ET LIEUX (au choix)

12 au 14 mai 2020

RENNES (Bretagne)

13 au 15 octobre 2020

ORLÉANS (Centre)

• RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

accueil@cemea-pdll.org

Tél : 02 51 86 02 60

■ PRIX : 585 €

■ PUBLIC

Tout.e professionnel.le
du champ concerné

*Pas de pré-requis nécessaire
pour l'entrée en formation*

Dans les différents lieux d'accueil et de soins, la relation avec la personne en souffrance doit demeurer l'essentiel de l'accompagnement et du soutien. Le souci du bien-être de la personne qui souffre est une condition préalable qui, faute d'être, peut rendre bien difficile toutes les autres missions, voire les tenir en échec. Soigner, est-ce donner des soins ou prendre soin ? Hospitalité et pratiques sont alors à interroger.

Objectifs

- Clarifier les concepts de soin et du prendre soin
- Appréhender la relation dans le soin au travers des actes quotidiens ou dans les dispositifs d'aide et d'accompagnement
- Travailler l'écoute et la communication
- Interroger l'éthique professionnelle et les enjeux du soin

Contenus

- Rappel des courants de pensées ou théories du soin utilisés pour penser le soin
- Qu'est-ce que soigner, quel savoir pour soigner ?
- La relation dans le soin : entre écoute attentive et rencontre des intersubjectivités du.de la patient.e et du.de la soignant.e ou du.de la travailleur.euse social.e
- L'accompagnement, une place particulière pour le.la soignant.e ou le.la travailleur.euse social.e qui articule responsabilité, engagement, doute et risque

Méthodes pédagogiques

- Apports théorique et échanges des connaissances
- Travaux de groupes à partir des pratiques professionnelles et confrontations d'expériences
- Bibliographie et documentation

► Publications

Revue VST n° 126

<http://publications.cemea-formation.com>



Comment prendre soin... Que fait-on dans toutes les institutions qui relèvent du sanitaire, du social, du médico-social, de l'éducatif ?... Au-delà, ou plutôt au-dessus des fonctions techniques (éduquer, soigner, compenser...), on y accueille des personnes pour, comme on dit, « en prendre soin ». Même si cela n'est souvent pas mis en avant dans les missions et les habilitations, voire dans les évaluations, le souci du bien-être de l'autre est une condition préalable qui, faute d'être, peut rendre bien difficiles toutes les autres missions, voire les tenir en échec. Mais comment prend-on soin de l'autre ? Comment l'hospitalité ou la bienveillance peuvent-elles être partie prenante des pratiques ? Cure et *care* sont proches ! Comment conjugue-t-on cela au présent des pratiques, que ce soit au travers des actes quotidiens ou dans l'élaboration des dispositifs d'aide, d'accompagnement ou de soin ?

Continuité des soins : de la psychiatrie au médico-social

stage n°39

■ DURÉE

Session de 3 jours (21 h)

■ DATES ET LIEU

30 nov. au 2 déc. 2020
LILLE (Nord-Pas-de-Calais)

• RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

nord.pas.de.calais@cemea-formation.com

Tél : 03 20 12 80 00

■ PRIX : 585 €

■ PUBLIC

Tout.e professionnel.le
du champ concerné

*Pas de pré-requis nécessaire
pour l'entrée en formation*

Concevoir une communauté de dialogue entre secteurs de soins psychiatriques et établissements médico-sociaux s'impose, afin que se pensent accueil et accompagnement des sujets dont la souffrance psychique s'exprime précisément dans la difficulté du lien social.

Objectifs

- Distinguer projet socio-éducatif et projet de soin et en repérer les complémentarités
- Donner sens à son implication dans un projet inter-institutionnel
- Analyser les enjeux de ce type de travail où conflits et tensions sont fréquents
- Penser en terme de « continuité psychique » le passage entre établissements

Contenus

- Approche historique de la distinction des champs psychiatriques et médico-sociaux
- Repérage des dispositifs de soins psychiatriques et d'accueil médico-social
- Cohérence des pratiques professionnelles et nécessité des cadres de travail inter-équipes
- Approches théoriques des notions de « continuités psychiques », « répétitions », « transferts »

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Témoignages de professionnel.le.s
- Analyse des situations présentées par les participant.e.s
- Étude de textes et documents vidéo

UN PAS DE CÔTÉ EN LECTURE

VST n° 126

Comment prendre
soin ?



Un article à lire : « La psychiatrie de secteur, c'est la psychothérapie institutionnelle dans la cité » (p. 117) Eric Bogaert

La psychothérapie institutionnelle a-t-elle été enterrée avec Jean Oury, tellement elle lui serait consubstantielle ? D'autres pourraient-ils la maintenir en vie ? Psychiatre des hôpitaux – je préfère dire psychiatre de secteur –, c'est-à-dire psychiatre de service public, retraité, je puis évoquer en quoi ma pratique a participé de la psychothérapie institutionnelle, dans la perspective d'un avenir...

<http://publications.cemea-formation.com/catalogue.php?idPublication=298>

Secret professionnel et partage des informations

stage n°40

■ DURÉE

Session de 3 jours (21 h)

■ DATES ET LIEU

1^{er} au 3 avril 2020

LILLE (Nord-Pas-de-Calais)

• RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

nord.pas.de.calais@cemea-formation.com

Tél : 03 20 12 80 00

■ PRIX : 585 €

■ PUBLIC

Tout professionnel
du champ concerné

*Pas de pré-requis nécessaire
pour l'entrée en formation*

Travailler en partenariat et en réseau nécessite de partager des informations à caractère secret, confidentiel, sous condition. Quel partage ? Pour qui ? Quelles postures et éthiques professionnelles sont à adopter ?

Objectifs

- Améliorer le travail en réseau et en partenariat par le partage d'informations
- Réfléchir sur la posture et l'éthique professionnelles

Contenus

- Le secret professionnel, la discrétion professionnelle
- Le dossier médical, le carnet, le dossier de l'utilisateur
- Les échanges de données entre professionnel.e.s
- L'accès des données par les proches de la personne concernée
- Le partage d'informations dans le cadre de la protection de l'enfance
- Les notions de pédagogie de la communication à destination de la personne et d'autres intervenants ou partenaires (adaptation du discours, explication, personnalisation)
- Réflexion sur la posture et l'éthique professionnelles

Méthodes pédagogiques

- Aspects théoriques et pratiques
- Réflexion et partage des expériences
- Travail à partir de documents professionnels
- Réflexion sur les conditions du partage d'informations

UN PAS DE CÔTÉ EN LECTURE

VST n° 132

Le temps
des croyances



Un article à lire : « **Secret professionnel et partage d'informations. Les nouvelles dispositions de la loi santé** » . (p. 84) *Jeanne Capodano*

Depuis la loi Santé du 26 janvier 2016, les professionnels de santé peuvent échanger des informations avec les professionnels du médicosocial et du social. Quelle est la portée de cette disposition ? Voici quelques explications et commentaires. Le secret professionnel institué par notre Code pénal (article 226-13) est un principe fondamental de notre droit. Le Code pénal prévoit des exceptions à ce...

<http://publications.cemea-formation.com/catalogue.php?idPublication=400>

Souffrances psychiques, précarités et exclusions

stage n°41

■ DURÉE

Session de 3 jours (21 h)

■ DATES ET LIEUX (au choix)

11 au 13 mai 2020

MARSEILLE (PACA)

• RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

paca@cemea-formation.com

Tel : 04 91 54 25 36

22 au 24 juin 2020

LILLE (Nord-Pas-de-Calais)

• RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

nord.pas.de.calais@cemea-formation.com

Tél : 03 20 12 80 00

■ PRIX : 585 €

■ PUBLIC

Professionnel.le.s
exerçant auprès de personnes
en exclusion, en précarité (CHPS,
psychiatrie, etc...)

*Pas de pré-requis nécessaire
pour l'entrée en formation*

Dans le contexte social, économique et politique d'aujourd'hui, la souffrance psychique en lien avec la grande exclusion et la précarité pose un véritable problème de santé publique. Ce stage a pour but d'actualiser les connaissances des professionnel.le.s et de repenser les articulations entre le sanitaire et le social.

Objectifs

- Clarifier si les troubles psychiques entraînés par la précarité sociale et leur traitement relèvent de la psychiatrie, du travail social
- Travailler en réseau : le partenariat entre le secteur social et sanitaire, la place du médico-social

Contenus

- Apports en psychopathologie, clinique de la précarité et de l'exclusion. Apports et réflexions permettant des diagnostics, mais aussi des accompagnements plus pertinents prenant en compte la personne dans sa globalité
- Élaboration d'actions et stratégies locales pour mieux répondre aux besoins des usagers
- Cartographie des structures et réseaux existants

Méthodes pédagogiques

- Méthodes actives basées sur la participation des stagiaires
- Apports théoriques à partir de divers supports
- Réflexions et travail de groupe à partir de situations professionnelles amenées par les stagiaires et les intervenant.e.s



Jeunes en errance

<https://jeunes-en-errance.cemea.asso.fr/>

Les familles et la parentalité, entre réalité et mythe ?

stage n°42

■ DURÉE

Session de 3 jours (21 h)

■ DATES ET LIEU

17 au 19 mars 2020

RENNES (Bretagne)

• RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

accueil@cemea-pdll.org

Tél : 02 51 86 02 60

■ PRIX : 585 €

■ PUBLIC

Tout.e professionnel.le
du champ concerné

*Pas de pré-requis nécessaire
pour l'entrée en formation*

La famille est en mutation comme elle l'a toujours été, mais aujourd'hui cette mutation, que d'aucuns énoncent comme une crise, s'accompagne de supposées réponses de services spécialisés et d'expertises. A considérer les dysfonctionnements familiaux comme le signe de ces mutations, n'est-ce pas omettre de percevoir les difficultés et souffrances intra-familiales ou de les penser uniquement du côté des modèles ?

Objectifs

- Comprendre le concept de « parentalité » aujourd'hui : histoire, références sociologiques et psychologiques
- Interroger les savoir-être et savoir-faire auprès des parents : repérer et comprendre
- Pouvoir se situer dans une démarche d'écoute et d'accompagnement

Contenus

- Évolution de la place de l'enfant dans la société et conséquemment de la notion de parent. De l'intimité du cercle familial au droit de regard soignant et social
- Faire famille aujourd'hui dans la diversité des modèles interroge les références à la norme sociale et les perceptions individuelles liées à l'histoire de chacun
- Être parent : devenir père, devenir mère, un processus dans une histoire intime et personnelle qui se transforme en « compétences » attendues, entre diversité des réponses et envahissement de la notion de « parentalité positive »
- Les dysfonctionnements de la relation parent/enfant : de l'enfant « roi » à l'enfant « tyran » ; fonction maternelle et fonction paternelle ; accueillir et écouter les demandes parentales ; penser l'accompagnement ou la question de la communication avec les parents et les attitudes

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques à partir des confrontations d'expériences
- Analyse de pratiques, étude de situations
- Bibliographie et documentation

UN PAS DE CÔTÉ EN LECTURE

VEN n° 534
Parentalité



Parentalité... Il s'agit d'un terme relativement récent et dont l'acception n'est sans doute pas encore totalement agréée par les uns et par les autres. Tentons cependant quelques mots pour constituer un point de départ commun. Dans le Dictionnaire historique de la langue française d'Alain Rey, on apprend que le mot « parentalité » a été reconnu en 1985 et qu'il apparaît alors dans quelques dictionnaires. De son côté, le psychanalyste et professeur en psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent Didier Houzel rappelle que Paul-Louis Récamier a employé ce mot pour la première fois au début des années soixante : le terme parentalité insiste dès lors sur l'idée de qualité de parent, de père, de mère. Poursuivant ses réflexions dans ce sens, Didier Houzel propose un postulat qui nous intéresse aujourd'hui...

<http://publications.cemea-formation.com>

Les différentes configurations familiales

stage n°43

■ **DURÉE**

Session de 3 jours (21 h)

■ **DATES ET LIEU**

23 au 25 mars 2020

LILLE (Nord-Pas-de-Calais)

• **RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS**

nord.pas.de.calais@cemea-formation.com

Tél : 03 20 12 80 00

■ **PRIX : 585 €**

■ **PUBLIC**

Tout.e professionnel.le
du champ concerné

*Pas de pré-requis nécessaire
pour l'entrée en formation*

Il s'agit d'appréhender la famille d'aujourd'hui, afin de permettre aux professionnels de situer la place de la famille dans un processus thérapeutique, éducatif et de comprendre son rôle auprès de la personne prise en charge.

Objectifs

- Connaître les aspects juridiques définissant la notion de famille
- Améliorer la prise en charge des personnes et la relation aux familles
- Se doter d'outils d'observation et d'analyse afin de mieux situer l'accompagnement des personnes et des familles

Contenus

- Historique de la famille à travers le temps
- Construction d'une histoire familiale : famille d'origine, famille d'adoption (belle famille) ; famille recomposée ; famille homoparentale...
- Place des enfants, parents, grands-parents, beaux-parents, belle-mère et beau-père (famille recomposée)
- L'utilisation du génogramme
- Les aspects juridiques de la famille : le couple, les enfants, les parents et grands-parents
- Les aspects théoriques et pratiques

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques avec support de formation
- Aspects pratiques avec échanges, réflexions et partage des expériences
- Jeux de rôles et étude de cas proposés par les participant.e.s

UN PAS DE CÔTÉ
EN LECTURE

VST n° 133

Où va la protection
de l'enfance ?



Un article à lire : « **Un enfant, une multitude de professionnels.** » (p. 68)
Christine Pieuchot

L'ime où se déroule l'histoire est l'un des seuls d'Ile-de-France à accueillir des enfants, non polyhandicapés, en internat de semaine, à partir de 6 ans. Il est spécialisé dans la prise en charge d'enfants et d'adolescents souffrant d'épilepsie sévère et pharmaco-résistante. Nous disposons de 21 places en externat (3-14 ans) et de 32 places en internat de semaine (6-14 ans). Fin 2013, l'Aide sociale...

<http://publications.cemea-formation.com/catalogue.php?idPublication=407>

L'accompagnement des familles : les enjeux de la parentalité dans la protection de l'enfance et le médico-social

■ DURÉE

Session de 5 jours (35 h)

■ DATES ET LIEU

21 au 25 septembre 2020
NANTES (Pays-de-la-Loire)

• RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

accueil@cemea-pdll.org
Tél : 02 51 86 02 60

■ PRIX : 975 €

■ PUBLIC

Tout.e professionnel.le
du champ concerné

*Pas de pré-requis nécessaire
pour l'entrée en formation*

stage n°44

Face aux manques ou difficultés régulièrement constatés, il incombe de plus en plus aux institutions, d'accompagner les familles et de faire tiers. A nous de nous réinventer et de co-construire ensemble un projet commun pour repenser la place des parents et les associer.

Objectifs

- Co construire un projet autour de l'accompagnement des familles en équipe en lien avec le projet institutionnel
- Quel exercice, pratique et expérience de la parentalité partageons nous avec les familles ?
- Analyse et compréhension des représentations des familles
- Travailler la posture professionnelle dans l'accompagnement à la parentalité

Contenus

- Apport théorique et mise en situation des pratiques professionnelles
- Histoire et sociologie de la famille
- Approche théorique et clinique sur les représentations des professionnel.les/parents/familles
- Notions de parentalité et de famille
- La visite en présence d'un tiers

Méthodes pédagogiques

- Études de cas proposées par les participant.e.s et les formateurs.trices
- Apport théorique et travail de groupe
- Textes et vidéo

UN PAS DE CÔTÉ EN LECTURE

VST n° 118
Y a t'il de bonnes
pratiques ?



Dossier : « Y a t-il de bonnes pratiques »

Existe-t-il de bonnes pratiques ? Rien que la question suscite déjà un certain malaise. Évidemment qu'il existe de bonnes et de mauvaises pratiques ! Cette vérité tient du truisme et personne ne risque de la remettre en cause. Mais de la même manière que l'enfer est pavé de bonnes intentions, on perçoit bien que derrière l'apparente évidence de la question se cachent de nombreuses chausse-trappes et des recoins obscurs plutôt inquiétants...

<https://www.cairn.info/revue-vie-sociale-et-traitements-2013-2.htm>